

CHAMPIONNATS DU PUY DE DÔME ÉLIMINATOIRES 2018

Dates	Catégories	Lieux	Nombre de qualifiés	Dates limites Inscription	Championnats de France
31 Mars 1 ^{er} Avril	T. Provençal	CD 63	2	22 Mars	14, 15 et 16 Juin PIERREFEU DU VAR (83)
6 Mai	D. Féminin	Pét. 2000	1	26 Avril	7 et 8 Juillet FRÉJUS (83)
	TT Masculin		1		
26 Avril	T. Vétérans	CHAURIAT	1	16 Avril	9 et 10 Juin ALBERVILLE (73)
19 et 20 Mai	D. Mixte	LOUBEYRAT	1	10 Mai	21 et 22 Juillet ST-PIERRE LES ELBEUF (76)
28 et 29 Mai	Promotion	VIC LE COMTE	1	19 Avril	23 et 24 Juin STE-FOY LA GRANDE (33)
27 Mai	T. Féminin	LES BAYONS	1	18 Mai	29 et 30 Juin FIGEAC (46) 1 et 2 Septembre STRASBOURG (67)
	T. Masculin		4		
3 Juin	D. Masculin	ST-OURS	1	24 Mai	8 et 9 Septembre QUILLAN (11)
	TT Féminin		1		
17 Juin	Jeunes			8 Juin	25 et 26 Août CAEN (14)
30 Juin 1 ^{er} Juillet	D. Provençal	JC BILLOM	2	21 Juin	24, 25 et 26 Août MONTAUBAN (82)

Les inscriptions pour les Championnats Départementaux (sans préliminaires) sont à envoyer au Comité avec un montant de 4,50 € / joueur (gratuit pour les jeunes).

Les inscriptions pour les Championnats Départementaux T à T, Doublette et Triplette (avec préliminaires) sont à envoyer aux secteurs avec un montant de 4,50 € / joueur.

Le début des parties des éliminatoires des Championnats Départementaux est fixé à 9H00.

QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Ces compétitions sont réservées aux joueurs et joueuses licenciés à la même Association. Sauf en catégories jeunes

- un joueur étranger peut être incorporé dans une équipe.
- Tout licencié de la Communauté Européenne n'est pas considéré comme étranger
- Un joueur venant d'un autre comité peut-être incorporé dans une Doublette ou une Triplette.
- Un muté(e) extérieur(e) peut participer au championnat Tête à Tête
- Tenues homogènes (le haut) exigées pour tous les Championnats Départementaux.
- Jeu Provençal : en 2017, deux équipes qualifiées donc les formations doivent être homogènes